

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent tenue le 25 février 2020 au 3875, Grande-Allée à Saint-Hubert à 18 h 30.

Membres : Maryse Villeneuve, parent, **PRÉSIDENTE**
Chantal Cossette, parent
Isabelle Emard, parent
Rachel Lauzon, parent
Habiba Loukil, parent
Ikram Zerhouni, parent
Véronique Neuville, parent
Chantal Major, enseignante
Nathalie Pellerin, enseignante
Chérifa Sami, enseignante
Zaid Amer, représentant des élèves
Jahzeev Harvey, représentant des élèves
Bernard Giroux, membre de la communauté
Pierrette Giroux, membre de la communauté

Membres substitués : Jenny Desjardins, parent, substitut
Michel Yergeau, parent, substitut

Étaient présents :
Maryse Villeneuve, parent, PRÉSIDENTE
Chantal Cossette, parent
Habiba Loukil, parent
Ikram Zerhouni, parent
Isabelle Emard, parent
Véronique Neuville, parent
Pierrette Giroux, membre de la communauté
Bernard Giroux, membre de la communauté
Chantal Major, enseignante
Nathalie Pellerin, enseignante
Chérifa Sami, enseignante
Michel Yergeau, parent, substitut

Participaient également:
Alexandre Dumont, directeur
Caroline Maynard, agente d'administration
François Martin, directeur 1^{re} secondaire
Géraldine Folgoas, secrétaire

Étaient absents: Rachel Lauzon, parent
Jahzeev Harvey, représentant des élèves
Zaid Amer, représentant des élèves

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

26-CÉ-2019-2020

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 35

La présidente du conseil d'établissement, madame Villeneuve, ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cossette et appuyé par madame Loukil que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 février 2020 soit adopté en y apportant la modification suivante :

- Inverser les points 6.3 et 6.1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance du 25 février 2020
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 février 2020
3. Adoption et suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2019
4. Parole à la présidente
5. Parole au public
6. Parole à la direction
 - 6.1. COSP
 - 6.2. Budgets
 - 6.3. Mesures dédiées et protégées
 - 6.4. Maquette
7. Activités nécessitant un changement à l'horaire
8. Campagnes de financement
9. Parole à la communauté
10. Parole aux membres
11. Parole à la représentante du comité de parents
12. Autres points
13. Date de la prochaine séance
14. Levée de la séance

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Loukil et appuyé par madame Cossette, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 17 décembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

27-CÉ-2019-2020

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Aucun point n'est soulevé.

5. PAROLE AU PUBLIC

Personne du public à cette séance.

6. PAROLE À LA DIRECTION

6.1 COSP

François Martin, directeur de 1^{re} sec. présente le contenu des ateliers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP). Cette année, trois ateliers par niveau seront présentés en 1^{re}, 2^e et 3^e sec.

Les ateliers sont obligatoires et peuvent s'étaler sur deux cours.

Des ateliers en 4^e et 5^e sec. sont prévus l'an prochain. Les thématiques couvrent des sujets tels que le développement de soi, les programmes aux cégeps et les métiers DEP.

[Questions];

- Les élèves sont-ils prévenus d'avance?
Les ateliers sont définis et planifiés d'avance et sont donnés par l'enseignant habituel.
- Pourquoi les ateliers sont proposés dès la 1^{re} secondaire ?
L'idée est de sensibiliser graduellement les élèves. Au primaire, les classes de 5^e et 6^e année connaissent déjà ce genre d'ateliers.
- Les classes relation ont-elles aussi ces ateliers ?
Oui.
- Une banque de projets de l'école sera-t-elle disponible ?
*Pas pour le moment car nous sommes en train de récolter les informations. Entre-temps, il est possible de consulter les enseignants concernés ou le conseiller d'orientation de l'école, Luc Gélinas.
Centraliser sur Office 365 pour les enseignants serait une bonne idée.*
- Les parents seront-ils informés du contenu ?
Ce n'est pas le cas actuellement, mais ce serait une bonne idée.

28-CÉ-2019-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yergeau et appuyé par madame Loukil d'approuver le contenu 2020-2021 des ateliers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

6.2 Budgets

Mme Caroline Maynard, agente d'administration, présente le budget révisé 2019-2020.

[Questions];

- Pourquoi note-t-on une différence significative entre le budget initial et le budget révisé ?

Le budget initial est calculé d'après le nombre d'élèves tel qu'il était prévu en septembre 2019, il s'agit du budget de départ. Le budget révisé tient compte du nombre d'élèves réel en décembre et il est donc ajusté à la baisse ou à la hausse.

- Que signifie « enveloppe budgétaire » ?
C'est la différence entre toutes les enveloppes budgétaires et les revenus reçus, en excluant les masses salariales.
- Y-a-t-il des incidences financières par rapport au projet de Loi 40 ?
Il existe un comité de répartition des ressources composé des directions d'école qui influencent la répartition. Ce comité permettra une meilleure représentation des partenaires dans le conseil d'administration qui sera mis en place et favorisant ainsi une proximité positive et de meilleurs moyens pour les écoles.

6.3 Mesures dédiées

Le conseil d'établissement de l'école Mgr-A.-M.-Parent confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de **604 211 \$** dont le détail est décrit par la direction.

Le conseil d'établissement Mgr-A.-M.-Parent confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émard et appuyé par madame Neuville d'approuver les mesures dans le cadre du budget de l'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

6.4. Maquette 2020-2021

Alexandre Dumont, directeur, distribue un document et présente les changements à la maquette qui seront effectifs dès l'année scolaire 2020-2021 :

- Maths+ : ajout de deux périodes de maths pour des élèves identifiés en difficulté en mathématiques en 1^{re}, 2^e et 3^e sec. Il s'agira du même programme mais il comprendra plus de périodes.
- option « Éthique, individus et société » : cette option comprendra des notions de psychologie et de développement humain pour les 4^e et 5^e sec.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Neuville et appuyé par madame Cossette d'approuver les changements pour la maquette 2020-2021.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

29-CÉ-2019-2020

30-CÉ-2019-2020

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

31-CÉ-2019-2020

7. ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE

Dépôt du tableau «Programmation des activités éducatives 2019-2020 qui nécessitent un changement à l'horaire» pour les activités de A-46 à A-55.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émard et appuyé par madame Loukil d'approuver les projets d'activités éducatives 2019-2020 nécessitant un changement à l'horaire de A-46 à A-55.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

8. CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Il n'y a aucun projet lors de cette séance.

9. PAROLE À LA COMMUNAUTÉ

Madame Giroux, à titre de représentante de la communauté, Club Optimiste :

Le Club Optimiste sera présent à l'Expo sciences le 27 février ainsi qu'au Réparathon le 28 février. Ce dernier, consistera en la réparation d'appareils électroniques par des jeunes de l'école formés par un technicien.

Commandite de café sur place. Les dons recueillis seront offerts à l'école.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Chantal Cossette, parent :

• **Concentration Hockey versus voyage à Boston ?**

L'équipe sera en finale en même temps que le voyage à Boston. Il manquera des élèves ainsi que des entraîneurs de Hockey.

M. Dumont assurera un suivi.

Maryse Villeneuve, parent :

• **Parascolaire après l'école ?**

Les élèves qui suivent une activité parascolaire peuvent-ils rester dans l'école pour attendre le parent ?

La procédure doit être stricte pour l'ensemble des élèves et ils ne peuvent pas rester dans l'école. Cependant, les élèves peuvent attendre leurs parents à la bibliothèque municipale.

• **Choix de cours anglais régulier versus enrichi ?**

Pourquoi les concentrations « Plein air » et « Hockey » ne peuvent pas aller en anglais enrichi ? Comme il s'agit de groupes fermés, c'est le niveau de la majorité du groupe qui détermine si le groupe peut suivre ou non de l'anglais enrichi. Si ce n'est pas le cas, les élèves qui ont le niveau sont alors pénalisés.

Les contraintes sont trop grandes pour organiser des groupes d'anglais enrichi dans les groupes de concentration. Cependant, les élèves qui ont le niveau peuvent suivre de l'anglais enrichi en 4^e et 5^e sec.

**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

- **Quelle est la politique de confiscation des cellulaires ?**

Il y a des particularités dans l'application de la règle auprès de chaque direction de niveau mais les parents sont toujours avisés.

Ikram Zerhouni, parent :

- **Voyage à Toronto versus COVID-19**

Les parents qui refusent que leurs enfants partent à Toronto à cause du COVID-19 pourraient être remboursés en partie mais pas en totalité.

11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

La représentante du comité de parents, madame Maryse Villeneuve, informe les membres du conseil d'établissement des activités du Comité de parents de la Commission scolaire.

La rencontre du 10 février 2020 a traité des sujets suivants :

- **Pièce de théâtre « Je courais, je courais, je courais » – École Antoine-Brossard**

La deuxième représentation a eu lieu à l'école Antoine-Brossard en présence d'une centaine de parents.

- **Projet de loi 40**

La directrice générale de la Commission scolaire Marie-Victorin, Mme Marie-Dominique Taillon, était présente mais avait peu de réponses car nous sommes en attente du projet de loi officiel.

Le prochain comité de parents est prévu le 9 mars à 19 h 15 au siège social de la commission scolaire Marie-Victorin. Le public est invité.

- **Calendrier scolaire 2020-2021**

Le calendrier scolaire 2020-2021 a été adopté avec un congé des fêtes de Noël comprenant des semaines pleines (lundi au vendredi).

La possibilité d'une semaine de relâche à une autre date que d'autres commissions scolaires a, par ailleurs, été refusée.

12. AUTRES POINTS

Aucun autre point traité.

13. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le mardi 24 mars 2020 à 18 h 30.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance prend fin. Il est 20 h 40.

Maryse Villeneuve, présidente

Alexandre Dumont, directeur

Initiales du
président

Initiales
de la direction



**ÉCOLE MONSEIGNEUR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2020**

AD/gf2020-06-12

Réf. \\Vi-fsv-a03\084\SecrétaireGestion\Mes documents\ADMINISTRATION\CÉ - AGA\2019-2020\CR\CE_PV_2020-02-25